



Association NANCY-METZ à la marche



MAXEVILLE - METZ

FRANCE — MOSELLE ET MEURTHE et MOSELLE



Marche Populaire Internationale



8 MAI 2023



Parcours de 66 km CHULLANKA

Membre de la FFSP n°F1284
Visa FFSP 2023 57/54 81 B

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Participer :** [inscription par internet](http://www.nancymetzalamarche.net)
www.nancymetzalamarche.net
- Horaires :** modalités sur le site
- Parcours :** **66 km Chullanka** sans difficultés particulières pour les adultes.
 Distance déconseillée aux jeunes enfants de moins de 10 ans (responsabilité parentale pour les autres)
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,-€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Stand de **validation ou régularisation à l'arrivée à Metz**
 Vente au départ des bus à Metz et dans la salle de Montauville
- Inscriptions :** Date limite d'inscription : vendredi 5 mai à minuit.
Pas d'inscription de dernière minute.
- Association « Nancy-Metz à la marche »
 57050 Longeville-les-Metz
 Téléphone: 03 87 68 09 05
 Email : association-nancy-metz@orange.fr
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la Maif.
 L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens ne sont pas admis
- Secourisme :** **Premiers secours :** mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal

ATTENTION : les marcheurs ne sont plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h30 au-delà de Novéant

	KM	FFSP/IVV	SOINS	RAVITAILLEMENT
Départ	0			
Relais 1	10			•
Relais 2	16			•
Relais 3	25			•
Relais 4	29			•
Relais 5	33	• IVV	•	•
Relais 6	37			•
Relais 7	43		•	•
Relais 8	51		•	•
Relais 9	55			•
Relais 10	58			•
Relais 11	63			•
ARRIVEE	66	• IVV	•	•

ne pas jeter sur la voie publique. Impression by : www.form-publicite.com

La marche se déroule sur un sentier balisé (2 bandes jaunes)

Changement de direction
 Bonne direction
 Mauvaise direction

ASSISTANCE MÉDICALE assurée sur le parcours par l'Association des secouristes français ASAM-METZ Croix Blanche.

SOLIDARITÉ MARCHEURS
 En dehors des 4 postes principaux de soins, il sera possible de s'abriter, et d'attendre l'intervention des secouristes à partir des postes de ravitaillement. En cas d'accident grave, il conviendra qu'un marcheur reste auprès du blessé, et qu'un autre guide les secouristes auprès de l'accidenté. Tél. : 06 15 70 07 69.

VILLE DE METZ
 Moselle L'Eurométropole
 Mairie de Montauville
 Communauté de Communes de MONTAUVILLE



Maxéville vers Metz 66km Chullanka



Départ à 5h00

Z.I. Pont du canal, Rue André Fruchard -
54320 Maxéville

Tarifs :

Adulte (+14 ans) : **19€**

Enfant (-14 ans) : **9€**

Clôture des inscriptions le vendredi 5 mai à
23h59

Pas d'inscription sur place le jour de la
marche

Ravitaillements

Sur le parcours, 11 postes relais seront à votre disposition, où il y aura un petit ravitaillement ainsi que des boissons (chaudes et froides selon les postes).

IMPORTANT : Il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement.

Au départ, un gobelet plastique réutilisable vous sera fourni. Aucun gobelet jetable ne vous sera fourni par la suite.

Assistance médicale



Les soins sont assurés sur le parcours par l'Association des secouristes français **ASAM-METZ Croix Blanche** et sur la majorité des points de relais.

En dehors des postes principaux de soins, il sera possible de s'abriter, et d'attendre l'intervention des secouristes à partir des postes de relais. En cas d'accident grave, il conviendra qu'un marcheur reste auprès du blessé, et qu'un autre guide les secouristes auprès de l'accidenté.

Tel.: **06 11 04 27 05**

Afin que vous nous ne soyez pas perdu en pleine Lorraine, nous avons mis en place un balisage. Ainsi vous êtes assurés d'être guidé tout au long de la marche jusqu'à bon port.



Changement de direction



Bonne direction



Mauvaise direction



Balisage
de la manifestation



REGLEMENT du 8 mai

INSCRIPTION EN LIGNE, AUCUNE INSCRIPTION DE DERNIERE MINUTE.
nombre de participants : limité à 2000
(Date limite des inscriptions : Vendredi 5 mai à minuit)

DÉPARTS OFFICIELS :



MAXEVILLE-METZ (66 km) Départ à 5h00.

- * Départ : ZI Pont du canal, rue André Fruchard MAXEVILLE 54320.
- Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00
- * Transfert en bus vers MAXEVILLE au départ de METZ, accueil des marcheurs à partir de 4h00 au complexe sportif St Symphorien, 57050 LONGEVILLE LES METZ. Départ des bus à 4h30 vers MAXEVILLE



MONTAUVILLE-METZ (33 km) Départ libre entre 8h00 et 10h00.

Départ libre entre 8h00 et 10h00. Salle polyvalente 150 rue du bois le prêtre Montauville 54700.

POUR LE PARCOURS DE MONTAUVILLE-METZ, LES MARCHEURS DOIVENT S'Y RENDRE PAR LEUR PROPRE MOYEN, SEUL LE RETOUR EN NAVETTE EST ASSURE.

ARRIVÉE : METZ plan d'eau, site des Régates Messines.

NAVETTES RETOUR : Uniquement à partir de METZ

- rapatriement vers MONTAUVILLE Navettes régulières (environ toutes les 30') à partir de 14h00 jusqu'à 18h30. **Dernier bus à 18h30.**
- rapatriement vers MAXEVILLE Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 14h30 jusqu'à 20h30. **Dernier bus à 20h30.**

RAVITAILLEMENT :

IMPORTANT : il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement.

11 Postes seront approvisionnés en petit ravitaillement et en boissons (chaudes et froides selon les postes).

LOCALITÉS TRAVERSÉES :

POMPEY - SAIZERAIS - DIEULOUARD - JEZAINVILLE - MONTAUVILLE - NORROY LES P.A.M. - PAGNY-SUR-MOSELLE - NOVEANT - ANCY sur MOSELLE - JOUY AUX ARCHES - MONTIGNY LES METZ - METZ.

REGLEMENT DE LA MARCHÉ DU 8 MAI 2023

- * **ATTENTION : les marcheurs ne sont plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h30 au-delà de NOVEANT.**
- * **AUCUN DEPART NE SERA AUTORISÉ AVANT 5H DE MAXEVILLE ET 8H DE MONTAUVILLE.**
- * **UNE EQUIPE DE SERRE-FILE FERME LA MARCHÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS.**
- * **POUR DES RAISONS DE SECURITE LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LE PARCOURS AINSI QUE DANS LE BUS.**
- * **A PREVOIR : VETEMENTS ADAPTES ET RAVITAILLEMENT PERSONNEL.**
- * **A L'INSCRIPTION LE MARCHEUR RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT.**
- * **LA MARCHÉ AURA LIEU PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS, SAUF ARRETE PREFECTORAL.**
- * **EN CAS DE NON PARTICIPATION, LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTERA ACQUIS A L'ORGANISATEUR.**

Retrouver le règlement de cette manifestation sur notre site : www.nancymetzalamarche.net et mail : association-nancy-metz@orange.fr

